

Fédération Québécoise de Boxe Olympique



Clinique d'arbitrage

Clinique d'arbitrage Fédération Québécoise de Boxe Olympique

But :

Ce document est un aide-mémoire en lien avec les fonctions de l'arbitre dans les combats de boxe olympique. Il ne remplace nullement le livre de règlements de Boxe-Canada. Le but est d'uniformiser l'application de la réglementation ainsi que les différentes procédures et gestes posés par l'arbitre lors du déroulement d'un combat de boxe olympique au Québec.

Responsabilités de l'arbitre :

L'arbitre a pour fonction principale d'assurer la sécurité des boxeurs. Il se doit de connaître à fond la réglementation en vigueur et de maintenir à jour cette connaissance. Il doit s'assurer que sa tenue est exemplaire et maintenir une excellente condition physique afin d'être en mesure d'exercer sa fonction d'arbitre.

Documents de référence :

- AIBA Technical and Competition Rules
- AIBA R&J Regulations' Manual
- Articles et Règlements de Boxe-Canada

Document réalisé par
Tony Germain
Responsable de la formation des officiels pour la FQBO
Janvier 2020

Clinique d'arbitrage

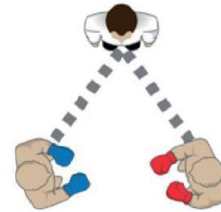
Fédération Québécoise de Boxe Olympique

1- Inspection et directives d'avant combat :

Inspection (boxeur) : Vérification du casque, protecteur buccal, gants, habit
Directives (au centre du ring): «Tête haute», «Pas d'accrochage», «Pas de coups bas», «On écoute les commandements».
Inspection (officiels) : Juges, médecin, superviseur, chronométrateur.

2- Déplacements :

Il faut marcher de façon détendue et non courir.
Éviter le plus possible la marche à reculons.
Se déplacer dans le sens inverse des boxeurs.
Ne jamais traverser entre les boxeurs.



3- Positionnement :

L'arbitre doit garder un contact visuel avec les deux boxeurs (position en V).
Il doit rester, le plus possible, du côté ouvert (droitier vs gaucher).
Il doit adapter sa distance selon la distance entre les boxeurs.
Il faut éviter : Derrière un boxeur, les coins, les cordes, une mauvaise distance.

4- Réprimandes, Avertissement et Disqualification :

Les **réprimandes** (Caution) servent à aviser le boxeur qu'il commet une faute.
Fautes mineures : ne pas arrêter le combat. L'usage de la parole est conseillé.
Fautes majeures : il faut arrêter le combat et désigner la faute au boxeur à l'aide du geste approprié.
Il n'y a pas de limites maximales de réprimandes.

Les **avertissements** (Warning) sont donnés lorsque le boxeur enfreint les règles mais ne mérite pas d'être disqualifié.
Il faut ordonner «Stop», envoyer l'autre boxeur dans le coin neutre, montrer la faute au boxeur, lever le pouce pour indiquer le «Warning» au boxeur puis au superviseur, ordonner «Box» pour reprendre l'action.
Le troisième avertissement entraîne la disqualification du boxeur fautif.

La **disqualification** peut être donnée sans avoir reçu d'avertissement au préalable si le boxeur fautif commet une faute d'intention qui entraîne une blessure ou peut nuire au bon déroulement du combat par la suite. La conduite anti sportive peut également entraîner la disqualification du boxeur fautif.
Il faut ordonner «Stop», envoyer les boxeurs dans leurs coins respectifs, indiquer au superviseur la disqualification ainsi que la raison. L'arbitre ne doit pas accompagner le boxeur disqualifié dans son coin.

5- Fautes (quelques exemples):

Mineures : Tête basse non dangereuse, retenir légèrement sans avantage, pousser légèrement sans avantage, ne pas reculer lors du «break», marcher sur le pied de l'adversaire. **Le combat ne doit pas être arrêté. Le boxeur fautif doit recevoir une réprimande de préférence verbale.**

Majeures : Coup bas, retenir, frapper derrière la tête, frapper dans le dos, pousser, frapper avec l'intérieur du gant, retenir et frapper, tête basse, défense passive, protecteur buccal au sol. **Le combat doit être arrêté et le boxeur fautif doit recevoir une réprimande ou un avertissement avec les gestes appropriés.**

Flagrantes (faute d'intention) : Coup de tête, frotter le gant au visage, projeter son adversaire au sol, frapper après le «break» sans reculer, frapper l'adversaire au sol, frapper après la cloche, frapper volontairement derrière la tête, frapper volontairement dans le dos, frapper avec le coude, frapper avec l'épaule, cracher intentionnellement son protecteur buccal. **Le combat doit être arrêté et le boxeur doit recevoir une réprimande ou un avertissement et peut être disqualifié.**

L'arbitre doit éviter d'arrêter le combat de façon inutile par une surutilisation des commandements «Stop» et «Break».

6- Boxeur au plancher :

Un boxeur est considéré au plancher à la suite d'un coup légal :

- Lorsqu'il touche le sol avec une partie de son corps autre que ses pieds.
- Lorsque les câbles l'empêchent de tomber au sol.
- Lorsqu'il est partiellement ou complètement à l'extérieur des câbles.
- Lorsqu'il demeure debout mais dans un état semi-conscient.

L'arbitre doit donner le commandement «Stop», compter de 1 à 8 (si le boxeur est apte à continuer) ou de 1 à 10 (s'il est inapte à continuer). L'intervalle d'une seconde doit être respectée entre chacun des nombres. L'arbitre peut interrompre le compte et mettre fin au combat. Si l'arbitre compte jusqu'à 10, la décision est KO. La cloche ne doit pas être sonnée tant qu'il y a un compte.

L'adversaire a la responsabilité de se diriger dans le coin désigné par l'arbitre et d'y demeurer jusqu'à ce que l'arbitre lui permette de quitter le coin. S'il quitte le coin durant le compte, l'arbitre **doit** arrêter son compte et le reprendre seulement lorsque le boxeur sera retourné dans le coin neutre.

L'arbitre doit se placer dans une position où il peut voir les deux boxeurs tout en étant concentré sur le boxeur qui subit le compte. Il doit faire le compte avec une main placée devant le boxeur à environ un bras de distance. Le compte de 8 est **obligatoire** avant de recommencer le combat. Si le boxeur tombe à nouveau sans recevoir de coups, le compte continue à partir de huit.

Si le boxeur tombe à l'extérieur du ring à la suite d'un coup légal :

- L'arbitre débute un compte de huit.
- Si le boxeur demeure à l'extérieur du ring, l'arbitre ordonne «Time».
- Le boxeur a 30 secondes pour remonter dans le ring sans aide.
- Les 10 dernières secondes sont comptées par le chronométrateur.
- Si le boxeur ne revient pas dans la limite du temps, il perd par RSC.

Si le boxeur tombe à l'extérieur du ring sans recevoir de coup, la même procédure s'applique sauf qu'il n'y a pas de compte de huit.

Si le boxeur est poussé à l'extérieur du ring :

- L'arbitre ordonne «Time».
- Le boxeur a 60 secondes pour remonter dans le ring.
- L'arbitre peut demander l'avis du médecin.
- Si le boxeur ne peut continuer, il gagne par disqualification.
- Si le boxeur peut continuer, son adversaire reçoit un «Warning».

Si le boxeur va au plancher à la suite d'une faute :

- L'arbitre donne un compte de huit suivi d'une réprimande claire au boxeur fautif.
- Le compte de huit n'est pas comptabilisé dans la limite des comptes.
- Si l'arbitre n'a pas vu la faute, il peut consulter les juges et **doit** respecter la décision majoritaire des juges. Il doit alors demander aux juges s'il y a faute ou non. Les juges doivent dire : «Faute», «Pas de faute», «Je n'ai pas vu».

7- Coup bas :

Si le coup n'est pas fort ni intentionnel et que le boxeur ne se plaint pas, une réprimande verbale est suffisante.

Si le coup est puissant et que le boxeur se plaint, l'arbitre a deux options :

- Disqualifier le boxeur fautif
- Commencer un compte de huit

*** L'arbitre peut interrompre son compte et disqualifier le boxeur. Si l'arbitre termine son compte de huit, il ne peut plus disqualifier le boxeur fautif.**

Après le compte de huit, l'arbitre a deux options :

- Le boxeur est apte à continuer, l'arbitre **peut** donner un «Warning».
- Le boxeur n'est pas apte à continuer, l'arbitre peut donner **jusqu'à** 90 secondes au boxeur atteint afin de récupérer. Le chronométrateur doit indiquer, par un signal sonore, 30, 60 et 90 secondes.

Après le temps de récupération, l'arbitre a deux options :

- Le boxeur est apte à continuer, l'arbitre **peut** donner un «Warning».
- Le boxeur n'est pas apte à continuer, il perd le combat par RSC-I.

8- Blessures / coupures :

Lorsque l'arbitre croit qu'un boxeur est blessé, il commence un compte de huit. Si le boxeur n'est pas apte à continuer, il doit amener le boxeur au médecin. L'arbitre doit ordonner «Time» avant d'amener le boxeur au médecin. L'arbitre doit déterminer si la blessure est survenue à la suite d'une faute, d'un accident, d'un coup légal ou s'il s'agit d'une simulation. Il doit aviser le superviseur et rendre la bonne décision si le combat doit être arrêté.

Lorsque l'arbitre voit un boxeur saigner, il doit ordonner «Time» et déterminer si le saignement est minime ou important. Si le saignement est minime, l'arbitre essuie le saignement à l'aide d'une gaze stérile et jette la gaze dans le sac de plastique fixé dans le coin neutre. Si le saignement est plus important, il amène le boxeur au médecin et doit respecter la recommandation du médecin.

Si le boxeur présente une coupure sévère au visage, l'arbitre, après avoir amené le boxeur au médecin, doit immédiatement aviser le superviseur de la

provenance de la coupure :

- coup de tête intentionnel
- collision accidentelle des têtes
- coup légal

Si le combat doit être arrêté suite à la coupure, les décisions suivantes doivent être rendues :

- Coup de tête intentionnel : **Disqualification**
- Collision accidentelle des têtes : Les juges doivent scorer le round, **Aux points**
- Coup légal : **RSC-I**

9- Signaux :



«Time»



Faire essayer les gants



Frapper avec le coude



Frapper derrière la tête



Step 1



Step 2

Coup bas



Frapper avec la main ouverte



Frapper dans le dos



Step 1



Step 2

Frapper un adversaire qui est au sol



Frapper avec le genou



Coup de tête



Accrocher (corps)



Retenir (bras)



Retenir et frapper



Entrer au corps à corps avec les bras tendus



Tirer l'adversaire vers soi



Se laisser tomber sur l'adversaire



Lutter



Marcher sur le pied de l'adversaire



Garder le bras tendu vers l'adversaire



Pousser la tête vers le bas



Pousser avec l'avant-bras



Frotter le gant au visage



«Écoutez»



Ne pas faire de demi-tour



Défense passive



Usage illégale des cordes



Step 1



Step 2

Esquiver sous la ceinture



Step 1



Step 2

Garder la tête haute



Step 1



Step 2

Protecteur buccal



Step 1



Step 2

Boxeur qui parle